

 DÉPART PARCOURS DES ROCHES

ACCÈS SITE DU CHÂTEAU
 20 MIN
 5 MIN

 CAMPING-CAR

ACCÈS ROCHE DU MONT
 20 MIN

ORNANS

Balade urbaine...



1 PLACE COURBET
Scandale et pétition...
 Au n°24 de la rue se trouve l'atelier dans lequel Courbet réalisa "Un enterrement à Ornans", œuvre ayant fait l'objet d'une vive polémique lors de sa présentation au Salon de peinture de 1850. Les critiques accusant Courbet de peindre "le laid", "le trivial" et "l'ignoble". 12 ans plus tard, en 1862, Courbet réalisa la sculpture "Le Pêcheur de Chavots" représentant un jeune garçon de 12 ans pêchant dans le plus simple appareil. La nudité de ce dernier choqua tant qu'une pétition circula pour demander son retrait.

15 DISTILLERIE CUSENIER
Le goût avant tout !
 Née à Ornans, la célèbre distillerie Cusenier révolutionne la fabrication des liqueurs. De nombreuses succursales sont créées à Paris, Marseille, Mulhouse, Cognac, Bruxelles, Buenos-Aires... pour servir le prodigieux succès de ces célèbres spiritueux subtils et raffinés, mais aussi des sirops, grogs, punchs, et même de l'eau de Cologne ! Pour se protéger des ligues antialcooliques, la distillerie créa une Absinthe bienfaisante dans laquelle les plantes suspectes sont remplacées par des plantes apaisantes : "l'Absinthe Cusenier Oxygénée".

BALISAGE

 2H30 - 6,5 KM
 DÉNIVELLÉ 200 M

ORNANS

Plan de ville



... et parcours des roches !

POINTS D'INTÉRÊTS

- Balade urbaine**
- 1 ~ La place Courbet
 - 2 ~ La Loue
 - 3 ~ L'hôpital Saint-Louis
 - 4 ~ La Villa Bel-Abri
 - 5 ~ L'atelier Courbet
 - 6 ~ Les cités Oerlikon
 - 7 ~ Le miroir d'Ornans
 - 8 ~ L'église Saint-Laurent
 - 9 ~ Les tanneries
 - 10 ~ Les hôtels particulier de la rue Saint-Laurent
 - 11 ~ La pierre d'asile
 - 12 ~ Le musée Courbet
 - 13 ~ La roue Pouguet
 - 14 ~ La fontaine de Nahin
 - 15 ~ La distillerie Cusenier
 - 16 ~ L'hôtel de ville
- Autres points d'intérêts**
- * ~ Bas-Relief de Gustave Lafond
 - + ~ Tombe de Gustave Courbet
- Parcours des roches**
- A ~ La source de la Combe Pellerin
 - B ~ Les fortifications du château

ORNANS

Balade urbaine & Parcours des Roches



11 PIERRE D'ASILE
Droit d'asile
 La pierre d'asile est le témoin d'un privilège ancien (supprimé par Louis XIV) dont Ornans a bénéficié pendant plus de 150 ans : le droit d'asile. Un individu coupable d'homicide involontaire bénéficiait du droit d'asile temporaire en posant la main dans la niche creusée dans la colonne. Le réfugié obtenait ainsi un délai pour demander grâce et éviter toutes sortes de vengeances privées.

12 MUSÉE COURBET
Un hôtel si particulier
 Datant du XVI^e siècle, l'Hôtel Hébert, classé Monument Historique, a vu naître le peintre Jean Désiré Gustave Courbet le 10 juin 1819. L'association "Les amis de Courbet" acquiert la maison natale pour y créer un musée (s'étendant désormais aux deux demeures contigües : la maison Borel et l'hôtel Champereux) consacré à l'œuvre de l'enfant du pays.

TOMBE DE GUSTAVE COURBET
Une vie ici
 Mort en exil en Suisse le 31 décembre 1877, Gustave Courbet fut inhumé à la Tour-de-Peilz. Il faudra attendre 1919, l'année du centenaire de sa naissance, pour que sa dépouille retrouve enfin sa chère terre natale. Sa sépulture se trouve dans la partie supérieure du cimetière, à côté de la porte latérale. Note surprenante : sur sa tombe la date de naissance de l'artiste est erronée. C'est dans ce cimetière que Courbet situe la scène de son célèbre tableau "Un Enterrement à Ornans". En arrière-plan du tableau, on distingue nettement les falaises de la Roche du Mont et du site du château.

13 ROUE DU MOULIN POUGUET
Vestiges de l'industrialisation
 En 1821, Étienne Joseph Pouguet obtient un prix par "La Société d'encouragement pour l'industrie nationale" pour avoir inventé "un moulin à eau qui n'obstrue pas le cours des rivières et ne nuise ni à la navigation, ni au flottage, ni aux prairies, ni aux riverains d'amont, ni à ceux d'aval". Le "moulin-pendant" fonctionne constamment quelle que soit la hauteur d'eau : cet ingénieux charpentier-mécanicien a fixé la roue à aubes à un châssis dont une des extrémités est fixe, tandis que l'autre, mobile, est suspendue par des chaînes, que l'on peut monter ou baisser suivant la hauteur de l'eau.

Vous souhaitez en savoir davantage sur le patrimoine de notre ville ?

